



Évry, le 31 mai 2018

Lettre recommandée AR

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Le Comité de Gestion a bien pris connaissance de la nouvelle proposition de convention mise à disposition des locaux de la Bourse du Travail départementale d'une part, et de la convention de financement dans le cadre de la mise à disposition de ces locaux d'autre part. Nous prenons acte d'un certain nombre de modifications qui tiennent compte des remarques que nous avons formulées lors de la dernière rencontre avec vos représentants, MM. Ricalens et Bouabane-Schmitt. Pour notre part, nous avons entrepris des démarches afin d'obtenir des devis pour évaluer le montant des prestations que vous souhaitez nous faire supporter aux termes de la convention, et avoir ainsi une première idée du montant de la subvention nécessaire pour couvrir l'ensemble de ces dépenses.

Soucieux d'aboutir dans nos discussions, nous souhaitons vous rencontrer à nouveau afin de préciser certains points et d'amender ceux qui, à nos yeux, posent encore problème dans les deux propositions de convention que vous nous avez envoyées, et qui nous paraissent les plus urgents. Pour vous permettre de préparer vos réponses, nous vous envoyons avec le présent courrier nos propositions concernant ces deux conventions.

Enfin, en ce qui concerne le montant de la subvention nécessaire pour permettre au Comité de Gestion d'assurer l'intégralité des dépenses, au regard des devis obtenus et des évaluations de nos experts immobiliers, son montant s'élèverait au minimum aux alentours de 217 000 euros (selon une première estimation et sans l'ensemble des devis), auquel il faudrait ajouter le coût de l'assurance, la consommation d'eau, les abonnements, les contrôles périodiques, les honoraires d'un expert-comptable et d'un commissaire aux comptes, etc... Nous attirons votre attention sur le fait que cette somme sera probablement supérieure au coût de la Bourse du Travail départementale dans le cadre de la convention actuellement en vigueur.

Nous vous soumettons donc ces éléments et attendons, M. le Président du Conseil Départemental, votre réponse qui, nous l'espérons, nous permettra d'avancer dans la mise au point de ces conventions.

Cordialement.

CGT, Cfdt, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA

Monsieur DUROVRAY laissez aux salariés les moyens de se défendre.

Depuis 3 ans, le département laisse pourrir la situation de la Bourse départementale du Travail. Après des menaces d'être délogés, les syndicats risquent de vivre dans l'insalubrité et l'insécurité.

M. DUROVRAY, Président du département, a claqué la porte des négociations l'été dernier en publiant un arrêté remettant en cause plus de 2 années de négociations. La dernière entrevue annonçait une quasi finalité de ce travail fastidieux.

Ça n'est pas en supprimant le ménage et la sécurité que des négociations qui étaient proches d'aboutir pourront reprendre. On ne négocie pas sous la menace. Est-ce que le Président DUROVRAY avait la volonté d'aboutir ?

Pourtant, le Département doit faire une grande partie des travaux sans que cela ne lui coûte. **Où sont passés les centaines de milliers d'euros touchés par le Département suite aux malfaçons qui ont causé de gros dégâts (voir les photos en pages centrales) ?** Cela fait plus de X années que ces travaux sont attendus, car la situation se dégrade. Il n'est pas rare en période de forte pluie que l'eau coule dans le bâtiment.

Les Organisations Syndicales doivent avoir les moyens nécessaires pour remplir leurs missions. Les salariés essonnien ont le droit au respect. On leur supprime, déjà, leur représentation dans les entreprises et les administrations en regroupant les Instances Représentatives du Personnel et c'est au tour des Unions Départementales d'être menacées dans leurs fonctionnements.

M. DUROVRAY, est-ce cela l'écoute que vous prônez en vous adressant au Gouvernement ?

« En fait, si @gouvernementFR avait écouté les Français comme le font les élus locaux, il n'aurait pas « découvert » leurs attentes sur fiscalité, écologie ou santé ! » (Tweet de M. @durovray – 8 avril 2019)

Nous partageons ce constat et c'est ce que les Organisations Syndicales vous reprochent à leur tour, vous n'écoutez pas nos demandes et vous n'avez toujours pas répondu à notre dernier courrier (voir au dos) et vous refusez de nous recevoir personnellement, comme nous vous l'avons demandé dernièrement.

Nos portes sont ouvertes, si vous ne voulez pas nous recevoir nous vous attendons pour constater les vrais besoins dans l'intérêt de ceux que nous défendons, les Essonniennes et les Essonnien.

La Maison des Syndicats est d'utilité publique

C'est l'endroit où :

- ⇒ Se forment les militants pour remplir leurs mandats aux Prud'hommes, de Conseillers du salarié, d'élus au CE, CHSCT, DP et maintenant CSE, mais aussi dans les instances de la fonction publique. Certaines de ces formations sont obligatoires,
- ⇒ Les salariés viennent pour se renseigner et préparer leur défense pour recouvrer leurs droits (souvent envoyés par l'Inspection du Travail en sous effectifs et débordée par les litiges et nouvelles missions),
- ⇒ Les salariés se réunissent pour créer leurs syndicats,
- ⇒ Les syndicats tiennent leurs Assemblées Générales et leurs réunions d'informations...

L'activité est quotidienne et sans relâche, car les droits des travailleurs sont attaqués de toute part. C'est aussi la démocratie sociale !

Vos contacts :

CFDT 01 60 78 32 67

CFTC 01 60 78 10 99

CGC 0160 78 51 49

CGT 0160 78 28 41

FO 01 60 78 15 57

FSU 06 78 67 81 45

UNSA 0169 91 15 49

DERRIERE LES MURS DE LA MAISON DES SYNDICATS

